

ENERTRAG Picardie Verte SCS
9, mail Gay Lussac
95000 Neuville-sur-Oise

Date

Le 14 juin 2022

Veillez citer notre référence dans toute correspondance

FR PI GH

Objet

Parc éolien de Grez-Le Hamel
Capacités financières de ENERTRAG SE (anciennement
ENERTRAG AG) et de ENERTRAG PICARDIE VERTE SCS

Contact

Sylvain BENOIST
sylvain.benoist@enertrag.com

Mesdames, Messieurs,

Une requête a été introduite le 16 mars 2020 auprès de la Cour administrative d'appel de Douai en annulation de l'arrêté du 1^{er} août 2019 par lequel le préfet de l'Oise a autorisé la société ENERTRAG AG (désormais dénommée ENERTRAG SE) à exploiter dix éoliennes et deux postes de livraison sur le territoire des communes de Grez et Le Hamel.

Dans son arrêt du 22 mars 2022, la Cour administrative d'appel de Douai a considéré que le public et l'administration n'avaient pas été suffisamment informés quant aux capacités financières de la société Enertrag AG (désormais dénommée ENERTRAG SE) au regard des anciennes dispositions de l'article R.512-3 du code de l'environnement.

La Cour a considéré que cette irrégularité pouvait être régularisée dans un délai de quatre (4) mois par l'intervention d'une autorisation modificative de régularisation prise au regard d'indications précises et étayées quant aux capacités financières de la société Enertrag AG portées à la connaissance du public sur le site internet de la préfecture de région ou de département. La Cour a sursis à statuer dans cette attente.

A cet égard, il importe de souligner que le 31 mai 2021, l'autorisation environnementale susvisée a fait l'objet d'un transfert dûment déclaré à la Préfète de l'Oise au bénéfice de la société ENERTRAG PICARDIE VERTE SCS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 494 343 742, filiale indirecte à 100% de la société ENERTRAG SE (anciennement dénommée ENERTRAG AG). Un arrêté préfectoral complémentaire du 5 novembre 2021 est venu prendre acte de ce transfert et, par ailleurs, mettre à jour le montant des garanties financières afin de tenir compte des évolutions réglementaires en la matière.



ENERTRAG Picardie Verte SCS
9, mail Gay Lussac
95000 Neuville-sur-Oise
SIREN: 494 343 742 RCS Pontoise



Tel. +33 1 30 30 60 09
Fax +33 1 30 30 52 57



contact-france@enertrag.com



www.enertrag.com

C'est dans ce contexte qu'intervient la publication du présent registre sur le site internet de la Préfecture de l'Oise, intégrant toutes les informations afférentes aux capacités financières de la société ENERTRAG SE (anciennement ENERTRAG AG) et de la société ENERTRAG PICARDIE VERTE SCS, désormais titulaire de l'autorisation, à savoir:

- Pièce n°1 : présentation financière du projet, déposée à l'appui du dossier de demande d'autorisation d'exploiter, confirmant la bonne santé financière de la société ENERTRAG AG (désormais dénommée ENERTRAG SE), sa capacité à financer, le cas échéant, le projet sur ses fonds propres, et intégrant le plan de financement (« business plan ») ;
- Pièce n°2 : présentation financière du projet actualisée au 31 mai 2021, intégrant le plan de financement (« business plan ») à jour ;
- Pièce n°3 : arrêté préfectoral complémentaire du 5 novembre 2021 ;
- Pièce n°4 : Lettre d'engagement en date du 14 mars 2022 par laquelle ENERTRAG SE s'engage à soutenir financièrement sa filiale ENERTRAG PICARDIE VERTE SCS et à financer, sur ses seuls fonds propres, le parc éolien de Grez-Le Hamel dans le cas où cette dernière n'aurait finalement pas recours à une dette bancaire.

Sont annexés à cette lettre:

- Le compte de résultat certifié montrant que le résultat de l'exercice clos au 31 mars 2021 de la société ENERTRAG AG (désormais dénommée ENERTRAG SE) s'élève à 14.706.400,78 euros ;
- Le bilan de la société ENERTRAG AG (désormais dénommée ENERTRAG SE) pour l'exercice clos au 31 mars 2021 établissant en particulier le montant de ses fonds propres. Il en ressort que le 31 mars 2021, son bilan s'élevait à 164.367.778,69 euros d'actifs immobilisés, 87.811.877,83 euros d'actifs circulants et 150.184.100,14 euros de fonds propres.

Le registre dématérialisé accessible depuis le site internet de la préfecture de l'Oise permet de consulter les documents précités. Il est par ailleurs possible de formuler des observations et propositions y afférentes par courrier électronique à l'adresse projet-eolien-grez-lehamel@misedisposition.net, conformément à la demande de la Cour administrative d'appel de Douai.

Nous vous prions d'agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Louis MENARD

